



Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié le **21 DEC. 2023**
ID : 032-253200240-20231220-2023_075-DE

DÉLIBÉRATION 2023 - 075

Nombre de membres en exercice : **68**
Nombre de membres présents lors de la délibération : 10
Nombre de membres ayant donné procuration : 2
Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 3
Date de convocation : **15/12/2023**
Date d'envoi à la SP de condom : 21/12/2023
Date De publication : 21/12/2023
Votes contre : 0
Votes pour : **12**
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le 20 décembre à seize heures trente, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I. "Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de **Monsieur Nicolas MELIET, Président.**

Présents : Mme COLLADELLO Marie-Claire, Mr DONA Edouard, Mr JORIEUX Michel, Mr KUTCHUKIAN Grégoire, Mr LABURTHE Michel, Mr LEVIGNAC Georges, Mr MELIET Nicolas, Mr MILLIEZ Philippe, Mme MONGIS Nadine, Mme SOLARY Jacqueline

Excusés remplacés par : Mme LABORDE-NOYER Martine remplacée par Mme SOLARY Jacqueline, Mr JAUMAIN Jérôme remplacé par Mr LEVIGNAC Georges, Mr CAZZOLA Bruno remplacé par Mr MILLIEZ Philippe

Ayant donné procuration: Mme LABORDE Marie-Clémence a donné procuration à Mr LEVIGNAC Georges, Mme ESPERON Patricia a donné procuration à Mr DONA Edouard

Absents excusés: Mr ALBINET David, Mme ARSLANIAN Geneviève, Mr AXMANN Roland, Mr BEGUE Christophe, Mr BOUE Guy, Mme BRIANE Huguette, Mr CAZES Jérôme, Mr CAZZOLA Bruno, Mme CLAVE Gabrielle, Mme DELLA VALLE Valérie, Mme DESPAX Nelly, Mme ESPERON Patricia, Mr ESPIAU Joël, Mr FALTRAUER Franck, Mr FASOLO Robert, Mr GOURGUES Gérard, Mr JAUMAIN Jérôme, Mme LABORDE Marie-Clémence, Mme LABORDE NOYER Martine, Mme LANEQUE Valérie, Mr LUSSAGNET Wilfried, Mr MEYROUS Jérôme, Mr MINIAYLO Pierre, Mme NEGRINI Régine, Mme PENA Roselyne, Mme PETITJEAN Marion, Mr PHILIP Alain, Mr PIQUEMAL Vincent, Mr QUINTILLA Christophe, Mr RENARD Jean-Pierre, Mr SAINT-MARTIN Joël, Mr SCARAVETTI Henri, Mr THIMOTEE Frédéric, Mme TUMELERO Hélène, Mr TOURNE Jean-Pierre, Mme TOURNIER Elisabeth

Absents: Mr BELLOT Daniel, Mr BENJADDI Miloud, Mr BEYRIES Philippe, Mr BEZERRA Gérard, Mr CECEILLE Gérard, Mme CHIVA Amandine, Mme DHAINAUT Annie, Mr DUBOUCH Joël, Mr DULERM Pierre, Mr DURAND Georges-Manuel, Mr FERNANDEZ Xavier, Mr GABAS Michel, Mr GIACOMAZZI Stéphane, Mme LACAVE Delphine, Mr LAFFORGUE Mathieu, Mr LAFORE Michael, Mr LANSMANT Sébastien, Mr LAMORT Pierre, Mr MAO Jean-Pierre, Mme MONDIN SEAILLES Christine, Mr MONTARET Jérôme, Mme PINSOLLES Nicole, Mr ROBERT François, Mr ROZES Xavier

Participants sans droit de vote : Mr BOURDIOL Nicolas, Mme CAMPAGNOLLE Dorothee, DGS.

Secrétaire de séance : Mr JORIEUX Michel

Considérant que le Comité syndical régulièrement convoqué le 7 décembre 2023 n'a pas pu se réunir le 14 décembre 2023 faute de quorum,

Considérant que le Comité syndical a été à nouveau convoqué le 15 décembre 2023 à la date du 20 décembre 2023, soit dans un intervalle d'au moins trois jours, et qu'aucune condition de quorum n'est requise,

Le Président déclare en ouverture de séance que le Conseil syndical peut délibérer sur l'ordre du jour.

Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié le **21 DEC. 2023**
ID : 032-253200240-20231220-2023_075-DE

Budget Eau – décision modificative n°1

Sur la proposition de Monsieur le Président,

Considérant des ajustements qui doivent être opérés sur le remboursement des emprunts, sachant qu'une échéance de prêt 2022 concernant du matériel roulant a été rattachée à tort sur 2023, une décision modificative doit être prise au niveau du budget de l'Eau.

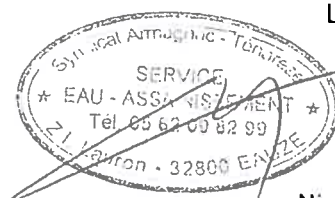
Oui cet exposé et après en avoir délibéré,
Le Conseil syndical adopte à l'unanimité la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses en augmentation		Dépenses en diminution	
66111 Intérêts réglés à échéance	100	6237 Publications	100
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses en augmentation		Dépenses en diminution	
1641 Emprunts en euro	3100	2033 Frais d'insertion	3100

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 21 décembre 2023

Le Président,



Nicolas MELIET